

**Master MEEF Pratiques et Ingénierie de Formation
Parcours Formateurs d'adultes, accompagnement, conseil
Stage de M2**

Durée : 180h

Coordinatrice : Céline Teillet

Organisation et évaluation :

Il s'agit d'un stage centré sur l'ingénierie pédagogique et/ou l'accompagnement individuel ou collectif en formation et/ou le conseil en formation. Il peut se composer de plusieurs missions au sein d'organismes différents.

Ce sont des stages filés inclus dans l'UE 5 Professionnalisation (voir le plan de formation). Ils sont encadrés par un référent universitaire (Céline Teillet) et un référent institutionnel. Des séminaires de suivi de stage sont mis en place dans le cadre de l'UE 5, pour permettre d'analyser les pratiques observées et de travailler sur son projet professionnel.

La mission donne lieu à une appréciation de la part de la structure d'accueil ainsi qu'à un oral à la fin du semestre 4. Dans le cas où l'étudiant(e) a accompli des missions dans des organismes différents, l'évaluation porte sur la mission la plus importante en volume horaire.

Contenus :

Le stage a pour objet de donner une vision aussi cohérente que possible du domaine professionnel de la formation d'adultes et des différents aspects du métier, qu'il s'agisse de la conception de projet, de la mise en œuvre d'une formation, d'un accompagnement ou d'une activité de conseil.

Le stage a aussi plus particulièrement pour but de permettre à l'étudiant se destinant à la formation d'adultes de se familiariser progressivement avec la façon dont les connaissances et les compétences peuvent être transmises aux adultes. Il est conçu et organisé comme une aide et une préparation à la prise en responsabilité de la gestion d'actions de formation, d'accompagnement ou de conseil.

Objectifs d'apprentissage :

Le stage permet d'alimenter une réflexion personnelle sur un métier appartenant au champ de l'éducation des adultes (ingénierie pédagogique, accompagnement, conseil) et de contribuer à construire une culture commune par les échanges au sein des séminaires de suivi de stage.

Mode d'accompagnement :

L'accompagnement se déroule en présentiel sous la forme de séminaires dans le cadre de l'UE 5 ou bien à distance dans le cas d'une demande d'accompagnement individuel.

Modalités d'évaluation et critères :

L'évaluation du stage s'opère sur base de 2 éléments :

- 1) L'appréciation du référent institutionnel.
- 2) L'oral.

1) L'appréciation du référent institutionnel

L'appréciation faite par le référent institutionnel porte sur :

- Les aspects formels (assiduité, ponctualité).
- Les aspects qualitatifs (aptitude relationnelle, capacité d'adaptation, connaissance du fonctionnement de la structure, aptitude à être acteur de son projet).

L'INSPÉ souhaite que cette appréciation soit accompagnée d'une discussion entre le stagiaire et le référent institutionnel.

2) L'oral

Il s'appuie sur un support choisi par le candidat dans son portfolio de compétences, qui est envoyé une semaine avant au référent universitaire.

L'oral se déroule devant un jury composé du référent universitaire, du référent institutionnel et d'un professionnel du secteur.

Il est d'une durée de 20 minutes et il est suivi de 20 minutes d'entretien avec le jury.

Durant l'oral, vous présenterez l'activité ou les activités que vous choisirez parmi celles menées au cours du stage :

- Description de l'activité ou des activités choisies.
- Présentation des contenus des enseignements du master qui sont en lien avec l'activité ou les activités choisies.
- Les apports de l'activité présentée à votre projet professionnel.

Pendant l'entretien, les questions posées par le jury concerneront l'expérience vécue au cours du stage.

Les critères de l'évaluation portent sur :

- Le respect du cahier des charges ci-dessus.
- La réactivité (réponses aux questions du jury).
- La prise de distance par rapport à l'expérience vécue.

L'oral est évalué par le jury et donne lieu à une note sur 20.